

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 15 Juin 2022** à 18h00 Centre Jean Monnet à Montigny en Ostrevent que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'Agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

**Nombre total de délégués : 45**

**Présents : (titulaires et suppléants) 31**

**Absents : 6**

**Procuration : 8**

**Etaient présents (délégués titulaires) : 27**

**Pour la CCCO** : François CRESTA - Salvatore DE CESARE - Marc DELECLUSE - Lionel FONTAINE - Eric MOREAU - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZKAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

**Pour DOUAISIS AGGLO** : Christophe BLERVACQUE - Romain DAPVRIL - Jean-Claude DESMENEZ - Lisiane DUBUS - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Damien FRENOY - Delphine GUINEZ - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Christophe LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Maryline LUCAS - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Philippe ROSZYK.

**Etaient présents (délégués suppléants) : 4**

**Pour la CCCO** : Alain ROLLOS suppléant de Alain BRUNEEL.

**Pour DOUAISIS AGGLO** : Edith BOUREL suppléante de Gilles BARBIEUX - Sandrine PONTHEUX suppléante de Thierry FAIDHERBE - Véronique PERU suppléante Robert STRZELECKI.

**Etaient présents par procuration : 8**

**Pour la CCCO** : Julien QUENNESSON donne pouvoir à Maryline LUCAS - Donato MIRAGLIA donne pouvoir à Lionel FONTAINE - Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc DELECLUSE.

**Pour DOUAISIS AGGLO** : Arnaud GLABIEN donne pouvoir à Jean-Claude DESMENEZ - Yaël CZUPRYNA donne pouvoir à Christophe DUMONT - Reine Elise CARLIER donne pouvoir à Véronique PERU - Karim BACHIRI donne pouvoir à Jamila MEKKI - Jean Michel SZATNY donne pouvoir à Salvatore DE CESARE.

**Etaient absents et excusés : 6**

**Pour la CCCO** : Rodrigue LÉBLAN - Alain PAKOSZ.

**Pour DOUAISIS AGGLO** : Muriel DOUDOK - Christophe CHARLES - Christine ERADES - Franck VALEMOIS.

## **OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022**

**Monsieur CRESTA** présente le budget supplémentaire et précise que pour les besoins de la présentation les montants ont été arrondis à l'euro.

Le budget supplémentaire 2022 intègre l'affectation des résultats, le virement d'équilibre et quelques modifications à la marge sur certains postes.

Sur le budget principal, les inscriptions budgétaires à souligner sont le virement d'équilibre au budget annexe pour 7 000 000 euros, les charges à caractère général pour 39 755 euros et le virement à la section d'investissement.

A noter également, une augmentation des charges de personnel liée à des ajustements et au recrutement d'un agent supplémentaire pour le développement du service Vellow.

Sur le budget annexe, nous proposons d'augmenter les charges à caractère général pour un montant de 591 386 euros pour faire face notamment à l'augmentation significative des prix du gaz et du gasoil Euro 6 et d'éventuelles augmentations de charges au niveau de l'exploitation. Nous intégrons également 45 000 euros en dépenses imprévues, 50 000 euros pour des intérêts moratoires et 50 000 euros de frais financiers liés à l'emprunt réalisé contractualisé en début d'année (périodicité trimestrielle). Enfin, nous prévoyons des crédits pour 6 531 343 euros en autofinancement.

Sur le budget général, nous retrouvons le résultat reporté (15 909 255 euros) qui a été ventilé essentiellement sur le virement d'équilibre au budget annexe, l'autofinancement et les charges à caractère général, comme nous l'avons vu précédemment.

Sur le budget annexe transport, le résultat reporté (468 657 euros) sert notamment à financer les RAR en investissement. C'est donc le virement d'équilibre du budget général (7 000 000 euros) qui permet d'équilibrer la section de fonctionnement du budget annexe transport

### **Présentation synthétique de la section d'investissement**

Sur le budget principal, l'excédent d'investissement et l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement sont ventilés sur les subventions d'investissement ou d'équipement, les immobilisations corporelles ou en cours, les dépenses imprévues et la subvention d'équipement (2 000 000 euros) allouée à la section d'investissement du budget annexe transport. A noter également une dotation de 150 000 euros pour la création du budget annexe photovoltaïque.

Sur le budget annexe, l'affectation de résultat, l'autofinancement et la subvention d'équipement permettent de limiter notre recours à l'emprunt à 8 millions d'euros (déjà réalisé en début d'année, au taux de 1% sur 20 ans). Le solde est ventilé sur les immobilisations corporelles ou en cours.

**Endettement :**

Compte-tenu de la prise en considération de l'emprunt de 8 millions d'euros réalisé en début d'année, de l'excédent d'investissement reporté, de l'affectation de résultat et de l'autofinancement, nous n'avons pas besoin d'ajuster le besoin d'emprunt par rapport au budget primitif.

**Avis favorable du bureau lors de la séance en date du 1<sup>er</sup> juin 2022.**

**Avis favorable de la commission finances en date du 14 Juin 2022.**

**Il est proposé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir APPROUVER le Budget Supplémentaire 2022 (budget principal et budget annexe) tel que repris en annexe.**

**Le Comité après avoir délibéré**

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 39

Suffrage exprimé : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

**VALIDE le Budget Supplémentaire 2022 (budget principal et budget annexe) tel que repris en annexe.**

**Fait et délibéré en séance**

**Le Président,**

**Claude HEGO**

**Le Secrétaire de séance,**

**Jacques LECLERCQ**